



SOMMAIRE

Pages 2 et 3

Les News de la commune

Etat civil

Le vivre ensemble

Pages 4

Infos pratiques et dates à retenir

Pages 5, 6 et 7

Le budget de la commune

Page 8

Echo des sentiers pédestres

Des épouvantails à Vignols



Mot du Maire

Chères Vignolaises, chers Vignolais,

En ce début de belle saison, il m'apparaît indispensable de sensibiliser l'ensemble de la population aux règles en place qui concernent les nuisances et les incivilités.

La liberté a ses limites, en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre. Il semble urgent de revoir notre façon d'être et d'appliquer ce que la plupart du temps nous demandons aux autres !

Que chacun respecte la règle en place, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin.

Alors non aux dépôts sauvages, au vandalisme, aux nuisances sonores, aux panneaux de circulation non respectés, aux stationnements gênants, aux excès de vitesse...

Le respect, la considération, le civisme, l'attention aux autres, tout comme la politesse ou la courtoisie, sont autant de comportements qui nous permettent de vivre en société.

Respecter l'autre, c'est simple comme bonjour, un petit mot qu'on a tendance à oublier.

Respecter l'autre, c'est respecter notre cadre de vie:

En mettant son mégot dans un cendrier de poche ou dans une poubelle - la rue n'est pas un cendrier et un mégot pollue plus que vous ne le pensez.

En ramassant ce que son chien laisse sur le trottoir - la rue et les espaces verts ne sont pas un crottoir.

En entretenant son terrain - friche, ronciers... autant de désordres susceptibles d'attirer nuisibles et source de désagréments pour le voisinage comme de risque d'incendies.

En laissant dormir ses voisins - pétarades en tout genre, sono, aboiements.

Ces quelques efforts ne coûtent pas grand chose et apportent beaucoup au bien vivre ensemble !

Je compte sur le bon sens de chacun, jeunes comme moins jeunes.

Bonne lecture de ce quarante quatrième bulletin municipal.

Amitiés républicaines.

Votre maire, Martine SOUZY

News de la commune

Visite du sous-préfet

Le mardi 21 mai, nous avons reçu Monsieur Jacques RANCHERE, sous-préfet de Brive.

Il a été accueilli par madame le maire Martine SOUZY et une partie de son conseil municipal. Une visite a d'abord eu lieu à la maison France Services où les deux agents ont pu échanger avec lui. Puis un tour du village a permis de découvrir la salle polyvalente, l'église, les viaducs, avant de se retrouver à la mairie où divers sujets ont été abordés : les réalisations communales pour lesquelles des aides de l'Etat ont été apportées, les futurs projets ainsi que les difficultés que peuvent rencontrer les communes rurales, la voirie, les fermetures de classe, la garde du mercredi pour nos très jeunes, les déplacements pour nos jeunes et nos aînés. Cette sympathique visite riche en échanges s'est clôturée par le verre de l'amitié.



Des motards à Vignols



Le vendredi 7 juin, les motards du Club Eymot motos rétros ont fait une halte petit-déjeuner sur la place du village. Martine SOUZY, maire de la commune, sa secrétaire de mairie et les agents communaux ont pu échanger avec ces motards fort sympathiques.

Pour trois jours, ils partent à la découverte du Périgord sur leurs 'vieilles dames' datant de 1930 à 1970.

Transport scolaire : inscription

Les inscriptions au transport scolaire sont ouvertes à partir du 1^{er} juin sur le site « agglodebrive.fr. Inscrivez votre ou vos enfants avant le 16 juillet pour bénéficier du tarif préférentiel. Passé cette date, il vous en coûtera 20 euros supplémentaires. Pour une 1^{ère} inscription au service : aller sur site [agglodebrive® compétences® transports® libeo scolaire](http://agglodebrive.competences.transports.libeo).

Parents d'élèves : on ne les arrête plus !



L'association des parents d'élèves de l'école ne s'arrête plus dans ses animations. Après avoir participé au repas du téléthon, organisé leur vente de sapins de Noël et leur marché de Noël en 2023, voilà ce petit groupe d'une dizaine de parents présent pour vendre des crêpes au Carrefour Market d'Objat dès février, sans oublier la vente de plantes de légumes et de fleurs, en collaboration avec « Terre de Vignols » et « Les jardins de Murat ».

Ils ont aussi participé à la pièce de théâtre « Teatro Tretto » organisé par le CCAS en vendant gâteaux et boissons à l'entracte.

Le mercredi 24 avril, l'association a aussi participé à la sortie écocitoyenne organisée par « l'amicale des sentiers pédestres de Vignols et des environs » où de nombreux déchets ont été ramassés.

Grâce à toutes ces actions et l'implication active de la population, l'association a offert 1000€ à l'école pour aider les maitresses à financer de nombreux projets.

Le président remercie son équipe de bénévoles ainsi que toutes les personnes ayant participé à nos manifestations.

Rendez- vous à la fête de Vignols pour conclure cette année scolaire.

Sortie écocitoyenne : « la Corrèze je l'aime, je la préserve »

L'Amicale des « Sentiers Pédestres de Vignols et des Environs », en partenariat avec la mairie de Vignols et l'association des Parents d'élèves du RPIC, a organisé une randonnée écocitoyenne pour une opération de nettoyage et ramassage de déchets dans le bourg de Vignols, et aux abords d'un sentier.

Les 25 participants dont 6 jeunes, de 6 à 14 ans, équipés de gants, sacs, pinces, seaux et d'un véhicule ont récupéré de nombreux détritrus, verre, plastique, ferraille, papiers, carton, restes de pique-nique, mégots... Cette action a permis de récolter plus de 48 kg de déchets qui seront amenés à la déchetterie.

Les enfants et ado ont été très sensibles à cette opération citoyenne et ont été très efficaces.

La collecte s'est terminée par une collation offerte par la mairie. Certains souhaiteraient renouveler cette opération l'an prochain sur un autre site.

Mais tous sont d'accord : ramasser c'est bien, mais ne rien jeter c'est mieux !

Rénovation de la croix de la Chassinie



En mémoire de son grand père qui fleurissait la croix de la Chassinie, son petit-fils, Daniel, a proposé à un groupe de bénévoles vignolais de fabriquer une nouvelle croix, l'ancienne ayant subi les dommages du temps qui passe...

Un petit morceau de terrain a été prêté par un gentil pomiculteur. Le bois d'acacia est le cadeau d'un Vignolais, la croix et son armature en ferraille ont été réalisées par trois bricoleurs experts ! Quant au bloc béton, une entreprise locale l'a offert.

A l'issue de l'installation, une voisine a offert le verre de l'amitié au groupe de bénévoles.

Etat Civil

Naissances

Le 09 janvier 2024, Iris FONTANILLE SAVIGNAC

Le 09 avril 2024, Romy THORAVAL

Mariage

Le 07 mai 2024, Thomas HAUVILLER et

Anne JOBBE DUVAL

Inhumations

Le 15 février 2024, Jean-Pierre GRIMAUX

Le 29 février 2024, Ginette POUPART épouse ROULET

Décès

Le 22 janvier 2024, Albert LIONET

Le vivre ensemble

Les containers du cimetière ne sont pas une annexe de la déchetterie !

Un monstrueux amas de déchets recyclables a été découvert au niveau des containers du cimetière ! Qu'est il arrivé au porteur en charge de ce tri ? De plus utiliser au cimetière ! Rendons-nous à l'évidence, ceci est une nouvelle incivilité doublée d'une énorme provocation. C'est se foutre de la g...e du monde et faire perdre son temps à ceux qui sont en charge de la commune !

Nuisances sonores : la loi s'impose !

Le seul document faisant force de loi est l'arrêté préfectoral en date du 24 novembre 1999 et portant réglementation sur les bruits du voisinage. L'article 20 précise que les bruits de bricolage et de jardinage - tondeuse à gazon par exemple - ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés	de 10h à 12h

**A chacun de respecter ces règles
de bon voisinage !**

Chats errants, pensez à la stérilisation !

Plus de 11 millions de chats errants malheureux et rejetés en France mènent une vie de misère et de souffrance au quotidien car ils souffrent de malnutrition, de maladies, de manque d'affection. Ils sont exposés aux intempéries et à tous les dangers : violences gratuites diverses, bagarres avec leurs congénères, extermination par les humains ou attaques d'animaux sauvages... au final, une espérance de vie très courte. Nous sommes nombreuses et nombreux à constater la prolifération de ces chats et chatons dans nos jardins et à en supporter les nuisances (olfactives et sonores).



Afin d'endiguer ce fléau, nous vous recommandons fortement de faire stériliser votre animal pour sa qualité de vie (arrêt des chaleurs, protection contre les maladies hormonales, infectieuses, virales, diminution des fugues, moins de déplacements donc moins de risque de vol, d'accidents de la route...). Certains vétérinaires adhérents à **Vétérinaires Pour Tous**, proposent des tarifs réduits intéressants en cas de situation financière critique.

Nous rappelons par ailleurs aux propriétaires d'animaux qu'ils ont **l'obligation d'identifier** leur chat et chien, ce qui permet de le retrouver plus facilement en cas de fugue ou d'égaré. Le signalement des chats errants est à faire dans les mairies, aux associations de protection animale locales ou dans les gendarmeries.

Ainsi, à Vignols, nous avons fait le choix de stériliser les chats errants de la commune. Aussi nous faisons appel à vous pour des dons de croquettes ainsi que pour des petites cabanes/niches résistantes aux intempéries afin de nourrir et protéger les chats "libres" (désormais stérilisés) de Vignols. Vous pouvez déposer vos dons aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Par ailleurs, pour information, une antenne corrézienne de **One Voice**, une association qui lutte contre la maltraitance animale sous toutes ses formes, en France et à l'étranger, vient de se créer près de Brive. Brigitte et Anne-Marie, représentantes de cette antenne recherchent des bénévoles pour les accompagner dans leurs activités de sensibilisation du public par tractage, tenue de stands, autres actions, ainsi que collectes de croquettes au côté d'associations locales. Vous pouvez les contacter via la page FaceBook de l'antenne www.facebook.com/ovcorreze ou sur X (ex-Twitter) www.twitter.com/nanou@OneVoice_19

Adresse mail : onevoicecorreze@gmail.com et pour d'informations sur l'association : www.one-voice.fr

Info pratique et dates à retenir



Le **28 juin**, fête de l'école

Les **10,11 et 12 août**, fête au village

10 : rando semi nocturne musicale organisée par l'amicale des Sentiers pédestres.

11 : vide-greniers, expo épouvantails, ballade à poneys, structures gonflables, pêche aux canards, tir aux ballons, rencontres sportives au stade, démonstration de bowls à la salle polyvalente, concours de cocktails, vente de crêpes, apéritif musical avec le groupe K'S blues, soirée grillades animée par un DJ, feu d'artifice tiré du viaduc.

12 : concours de pétanque organisé par l'Amicale bouliste au boulodrome les 3 Pierre.

Le **19 octobre**, soirée théâtre des Playmobils

Le **16 novembre**, belote de l'amicale bouliste

Le **23 novembre**, soirée des associations au profit du Téléthon

Le **1^{er} décembre**, repas des Aînés

YOGA animé par Sandrine

à Vignols et St Solve

proposé par :

Le Foyer Intercommunal, Culture et Loisirs

Vignols : les lundis à 10h30 salle de la mairie

St Solve : les mercredis à 18h30 à la salle des fêtes.

Séances d'1h15, en petits groupes (10/12 max.)

Yoga à thèmes, empreint de sophrologie. Doux, sécuritaire, et bienveillant.

Adapté aux possibilités du moment de chacun(e).

Si vous voulez nous rejoindre pour une séance découverte ou pour de plus amples informations, contactez :

Sandrine 07 82 28 52 02

La saison prochaine débutera les 16 et 18 septembre.

Le budget

Le compte administratif de 2023.

Le compte administratif principal présente un excédent de fonctionnement de 270 985.28 € soit des dépenses de 505 608.65 € et des recettes de 776 593.93€.

L'investissement présente un déficit de 100 668.07€ soit des dépenses de 306 915.88€ et des recettes de 206 247.81€.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		175 639,03	47 937,56		47 937,56	175 639,03
Opérations de l'exercice	505 608,65	600 954,90	222 438,33	168 042,81	728 046,98	768 997,71
TOTAUX	505 608,65	776 593,93	270 375,89		775 984,54	944 636,74
Résultats de clôture		270 985,28	270 375,89			168 652,20
Restes à réaliser			36 539,99	38 205,00	36 539,99	38 205,00
Totaux cumulés	505 608,65	776 593,93	306 915,88	206 247,81	812 524,53	982 841,74
Résultats définitifs		270 985,28	100 668,07			170 317,21

L'état de la dette au 01/01/2024.

Le remboursement de la dette s'élève pour 2024 à 43 035.97€ (37 263.85€ de capital et 5 772.12€ d'intérêts), il est en baisse de 10% par rapport à 2023. Le capital restant dû est de 209 028.24€. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté par la Mairie pour ses travaux d'investissements depuis le début de la mandature, cela est rendu possible grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques.

nature	montant	date fin	capital restant	capital 2024	intérêts 2024
logements école	35 063,00 €	2024	2 494,64 €	2 494,64 €	99,79 €
aménagement classes	30 000,00 €	2024	2 573,65 €	2 573,65 €	61,23 €
achat tondeuse	15 000,00 €	2024	2 205,42 €	2 205,42 €	21,38 €
cantine	65 000,00 €	2027	17 333,37 €	4 333,33 €	710,67 €
église	30 000,00 €	2028	15 391,62 €	3 014,35 €	161,61 €
mairie	99 999,00 €	2028	33 745,22 €	6 109,45 €	1 680,51 €
mairie	80 000,00 €	2029	24 000,00 €	4 000,00 €	1 276,80 €
épicerie	45 000,00 €	2029	27 651,98 €	4 470,09 €	337,35 €
église	120 000,00 €	2030	60 544,01 €	8 062,92 €	1 422,78 €
total	520 062,00 €		185 939,91 €	37 263,85 €	5 772,12 €
lotissement	50 000,00 €	2029	23 088,33 €	3 529,28 €	96,55 €
total	570 062,00 €		209 028,24 €	40 793,13 €	5 868,67 €

Comme pour les travaux de la rue Pierre Eyrolles, la commune va souscrire un emprunt trésorerie pour la rue des Ormeaux. Cet emprunt sera remboursé en 2025 par les diverses subventions versées pour la réalisation de ce projet.

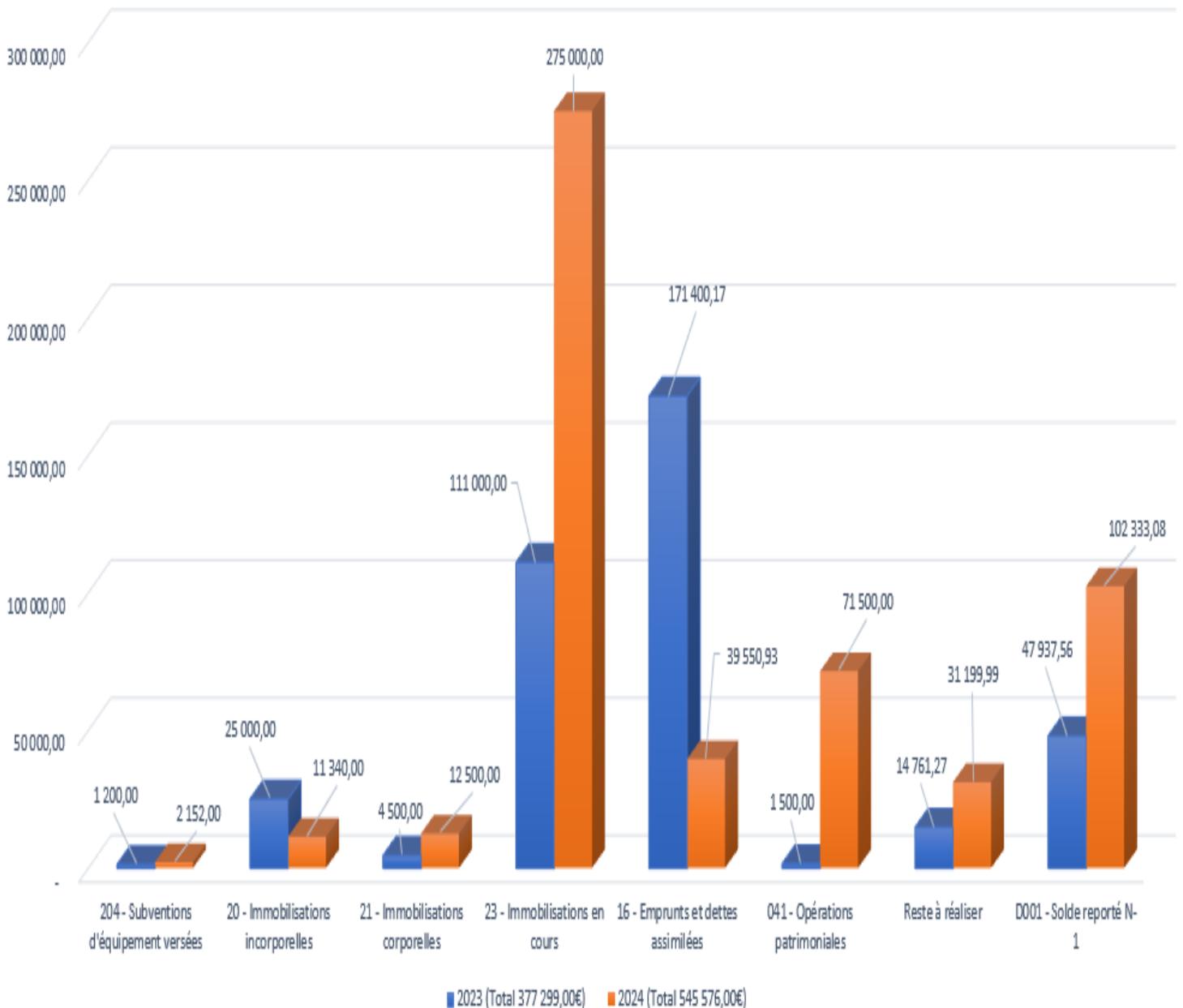
Le budget 2024.

Les dépenses et les recettes du budget 2023 pour la partie de fonctionnement sont de 754 396.00€ (dont 171 305.52€ d'excédent reporté de 2023) et de 545 576.00€ pour l'investissement. Les principaux projets d'investissement pour 2024 :

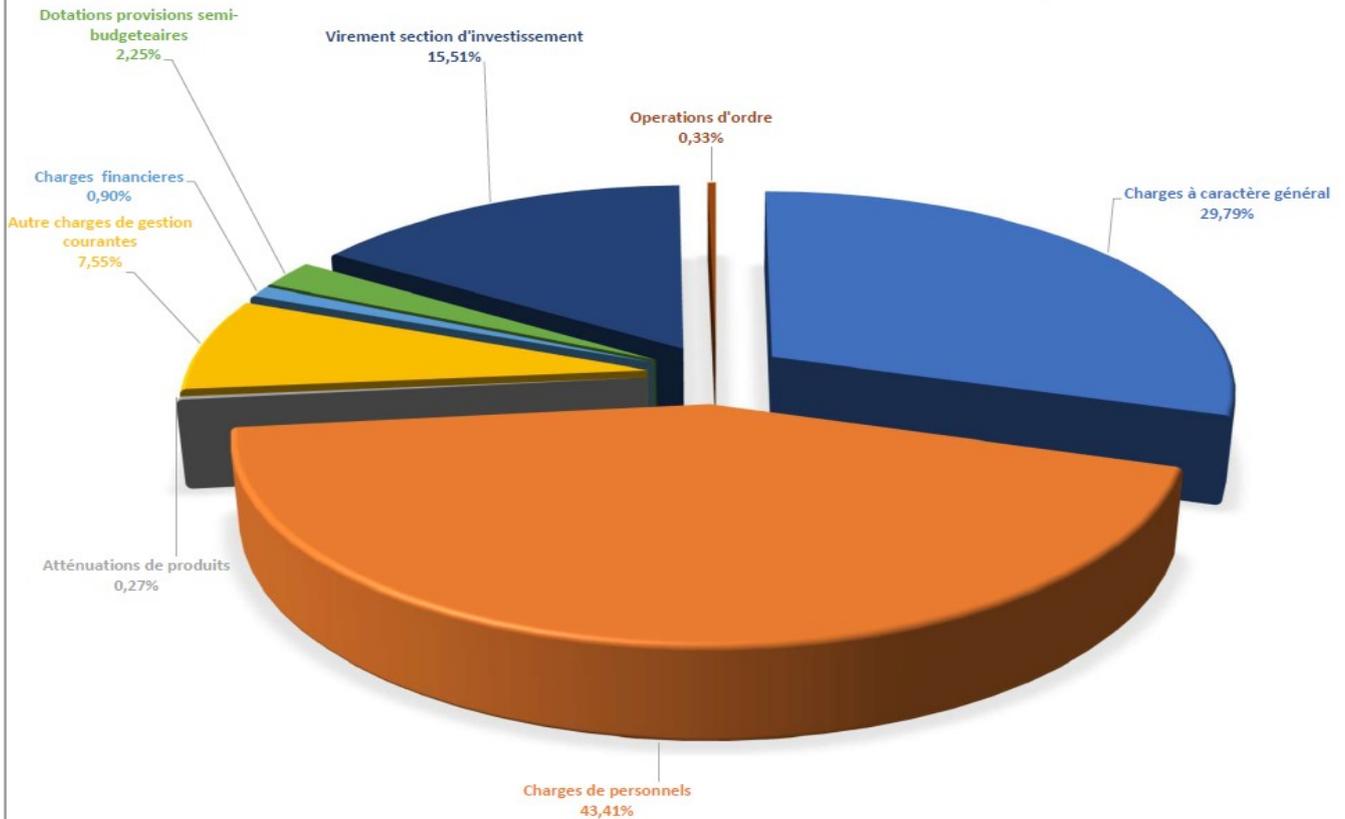
- Travaux de voirie au Renardin : 45 000.00€
- Travaux de voirie Talus VC12 : 20 000.00 €
- Travaux rue des ormeaux : 210 000.00€

Les taux d'imposition de taxe foncière bâti (TFB) et non bâti (TFNB) ne sont pas augmentés. Le taux de la TFB reste de 44.60% et celui de la TFNB de 104.82%. Néanmoins le montant la taxe foncière va augmenter, en raison de la hausse des bases locatives décidé par l'Etat.

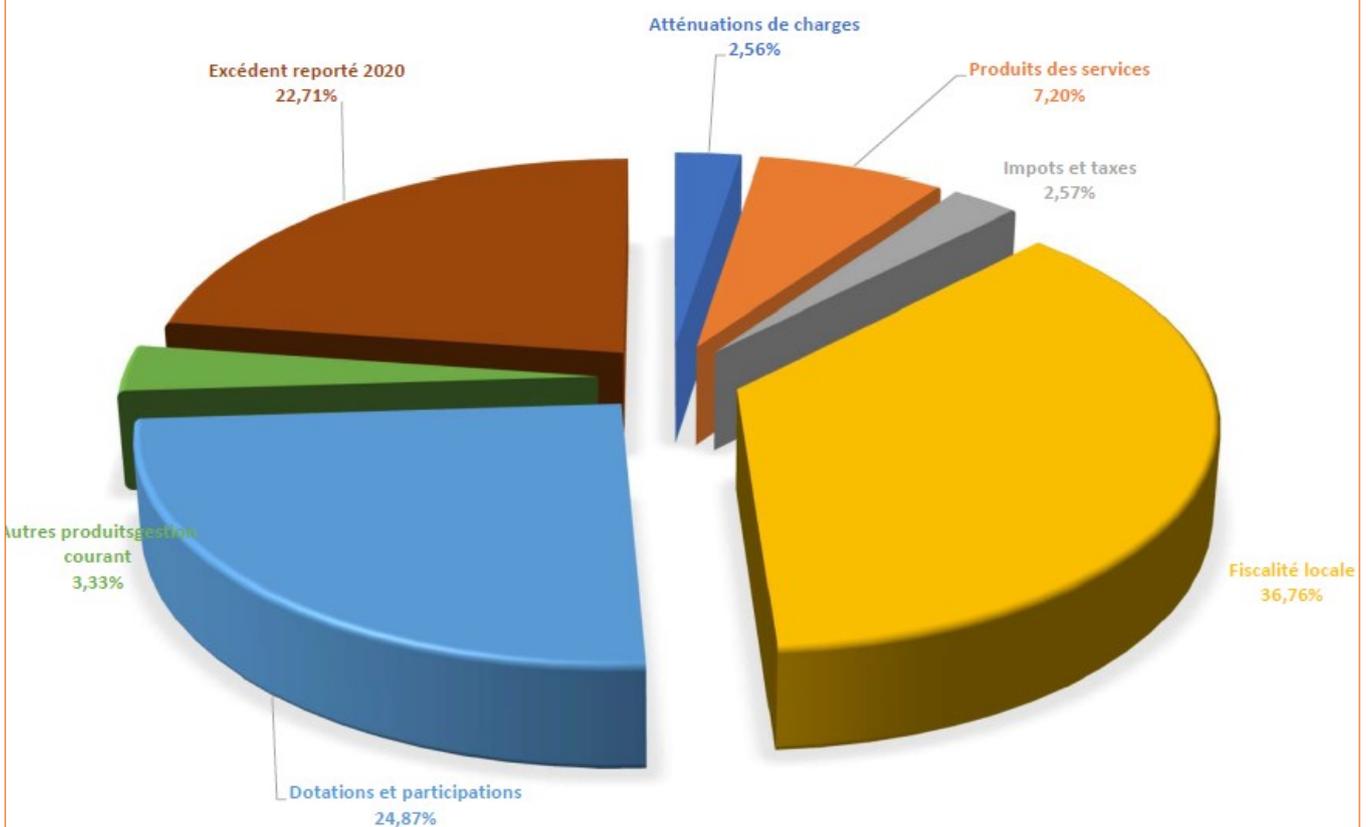
Evolution des dépenses d'investissement 2023/2024



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 754 396,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 754 396,00 €



Les échos de « L'Amicale des Sentiers Pédestres de Vignols et des Environs »

Le 19 mai 2024 « L'Amicale des Sentiers Pédestres de Vignols et des Environs » organisait sa 22^{ème} Randonnée des Viaducs.

Malgré le mauvais temps de la veille, la météo nous avait dotés de conditions idéales pour cette matinée de marche. Les randonneurs étaient au rendez-vous et ont entamé hardiment les raides montées et les descentes parfois glissantes des circuits proposés de 12 ou 24 km. Les sentiers, les passerelles bien dégagés par les bénévoles ont permis à tous de randonner en sécurité.



Les ruisseaux gonflés par les récentes pluies ont offert leurs petites cascades, les sous-bois, les prés ont offert une explosion de fleurs, les oiseaux leur chant, et, le ciel bien dégagé a permis d'admirer les différents panoramas qui se sont succédés tout au long des parcours.

Les ravitaillements étaient bien présents pour donner des forces aux marcheurs car au final c'était 360 ou 760 mètres de dénivelé positif.

Au retour des randonneurs, il y a eu beaucoup d'interrogations sur les sites, les panoramas, le travail des bénévoles, le fonctionnement de l'association, beaucoup de remerciements pour l'accueil, le balisage, l'organisation et la convivialité du club.

Bravo aux bénévoles qui ont permis que cette journée soit une réussite

Des épouvantails à Vignols

L'association des jeunes « le Bouillon » organise, dans le cadre de la fête du 11 août, une exposition pleine de fantaisie et de bonne humeur, en mettant la population et les associations à contribution.

Elle vous invite à réaliser un épouvantail, confectionné de bric et de broc, sans thème imposé. Ces amusants personnages prendront vie dans le bourg de Vignols, dans votre hameau.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

